



Paris, le vendredi 18 septembre 2026

Objet : Commission paritaire de pilotage et suivi de PSC

Monsieur le Président,

L'alliance **CFDT-CFTC** Finances tient tout d'abord à saluer le choix proposé par l'administration et Alan de ne procéder, en 2027, à aucune augmentation des cotisations de la protection sociale complémentaire en santé, aussi bien pour le socle obligatoire que pour les deux options facultatives.

Cette décision préserve le pouvoir d'achat des agents dans un contexte économique toujours difficile et alors que le gouvernement refuse obstinément de s'attaquer au problème pourtant flagrant de la paupérisation de la Fonction publique. Elle nous paraît d'autant plus légitime que le régime demeure globalement équilibré et que le socle obligatoire devrait permettre la constitution de réserves. Nous avons néanmoins bien conscience que la situation des options, et particulièrement celle de l'option 1, devra faire l'objet d'un suivi attentif dans la durée.

Autre avancée : la prise en compte du revenu fiscal de référence pour les cotisations des enfants et des retraités. C'est un pas vers plus d'équité. Cette satisfaction ne doit cependant pas masquer plusieurs motifs d'insatisfaction persistants.

En premier lieu, certains collègues éprouvent toujours de grandes difficultés à entrer directement en relation avec un interlocuteur humain chez Alan. Le développement du chat et des outils automatisés peut répondre à certaines demandes simples, mais il ne saurait remplacer un échange humain lorsque la situation est complexe, urgente ou personnelle.

Les documents présentés montrent d'ailleurs que le recours au téléphone par les actifs est devenu nettement minoritaire par rapport au chat et aux courriels.

L'alliance **CFDT-CFTC** Finances demande donc que des modalités de contact humain simples, clairement identifiables et réellement accessibles soient garanties. La situation des agents des ministères économiques et financiers en poste à l'étranger demeure également source de mécontentement. Leur niveau de cotisation est élevé, et le plafonnement du remboursement à 90 % des sommes engagées pose problème dans certains pays où les coûts de santé peuvent être extrêmement élevés. Le partenariat avec April International apporte une réponse en matière de gestion des soins, mais ne règle pas la question du coût supporté par les agents.

L'alliance **CFDT-CFTC** Finances souhaite donc savoir où en sont les réflexions relatives à la mise en place d'un futur contrat groupé, spécifique aux agents en poste à l'étranger de l'ensemble de la fonction publique de l'État. Nous demandons un calendrier précis et une information régulière des représentants du personnel sur l'avancement de ce dossier.



Enfin, l'alliance **CFDT-CFTC** Finances souhaite alerter solennellement sur la détresse de certains agents qui nous expliquent se « débattre » avec la GMF-Vivinter pour obtenir les indemnités auxquelles ils ont droit au titre de la prévoyance. Derrière les notions administratives de dossiers incomplets, bloqués ou clos, il y a des personnes confrontées à la maladie, à l'invalidité ou à une perte importante de rémunération.

Les données communiquées font apparaître de nombreux dossiers ouverts et bloqués, dont certains nécessitent des informations complémentaires. Cette situation appelle un accompagnement humain renforcé, une information compréhensible et un traitement prioritaire des dossiers entraînant de graves difficultés financières.

L'alliance **CFDT-CFTC** Finances attend donc de cette CPPS des réponses concrètes sur ces différents sujets et restera pleinement mobilisée pour que la protection sociale complémentaire constitue, pour chaque agent, une protection effective, accessible et solidaire.

Les représentants **CFDT-CFTC** Finances,
Nadine RAQUILLET-WAHNICH, Damien LEROUX et Renaud RECROSIO